

REUSSIR Terres d'Ariège

fdsea 09 Jeunes Agriculteurs Ariège

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

N°886 | Vendredi 1er mars 2024

32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ -
mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr

Les titres de la semaine

▪ France

> Plan de reconquête de la souveraineté en élevage : quelles sont les annonces du gouvernement ? p.3

▪ Actualités

> Salon régional de l'agriculture, rdv à Tarbes du 7 au 10 mars p.2

> Interview chasse p.2

▪ Info eau

> Les syndicats vous proposent un dossier complet sur la règlementation de l'eau p.6 et 7

▪ Chambre d'agriculture

> Deux journées techniques : sols et élevage p.8

▪ Petites annonces

Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège* p.11



L'Ariège au Salon de l'Agriculture p. 4 et 5

Depuis le 24 février 2024, le parc des expositions de Paris vit au rythme des agriculteurs qui ont investi les lieux pour une dizaine de jours. Comme chaque année depuis 8 ans, l'Ariège trouve sa place au milieu des stands d'Occitanie, et ne manque pas de mettre en avant le savoir-faire et les traditions du département.

JA/FDSEA P. 12



LES JA DU PAYS CATHARE AUX MONTS D'OLMES, UNE DEUXIÈME ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA RÉUSSITE

CHAMBRE D'AGRICULTURE P. 9



ATTENTION : RENOUVELEZ VOTRE CERTIPHYTO AVANT LE 29 AVRIL 2024





Jean-Pierre Collo salarié agricole à Villeneuve du Paréage et chasseur à Soula

FDC09 : Comment avez-vous découvert la chasse ?

Jean-Pierre Collo : *Je chasse depuis l'âge de 16 ans et j'en ai 57. Mon père chassait exclusivement le petit gibier mais je n'ai pas pratiqué avec lui car j'ai toujours été plus attiré par le grand gibier. J'ai donc découvert la chasse avec des amis. Je chasse le sanglier et les grands cervidés au sein des ACCA de Soula et Freychenet. Je me régale car ce sont de très beaux territoires et l'ambiance est excellente. A Soula, c'est une femme qui a repris la Présidence. Elle est très appréciée et respectée de tous.*

FDC09 : Décrivez-nous l'exploitation sur laquelle vous travaillez…

Jean-Pierre Collo : *Je suis salarié de la SCEA Jeantet depuis 2016. La Bourdasse est une exploitation de polyculture située à Villeneuve du Paréage. Nous produisons sur une SAU de 152 hectares du blé, de l'orge, du colza, du soja, du sorgho et un peu de maïs irrigué. Tout est récolté avec le matériel de la ferme. La production est intégralement commercialisée auprès des coopératives CAPA et Arterris.*

FDC09 : Comment parvenez-vous à concilier vos deux activités ?

Jean-Pierre Collo : *Je fais en sorte de tout faire dans la semaine pour m'accorder du temps pour la chasse le week-end. Je m'adapte selon le travail à faire et la météo bien sûr.*

FDC09 : Comment se passe la cohabitation avec la faune sauvage dans les deux ACCA sur lesquelles vous chassez ?

Jean-Pierre Collo : *Sur Soula il y a très peu de dégâts de sanglier. Sur Freychenet, quelques prairies sont retournées. Récemment des dégâts sur prairies sont survenus et nous sommes immédiatement intervenus. De par le métier que j'exerce, je suis particulièrement sensibilisé à cette problématique.*

FDC09 : quels sont vos projets ?

Jean-Pierre Collo : *vous l'avez compris, la chasse que je préfère est celle du grand gibier. Mais je ne vous cache pas que si je me trouve un bon chien d'arrêt, je me mettrai peut-être à la bécasse. A force d'arpenter le territoire, je connais bien les coins où elle est présente.*
Pour ce qui est de l'agriculture, je vais épauler le fils de ma compagne qui va bientôt s'installer avec une production ovine sur Soula.

Fédération des Chasseurs de l'Ariège





Plan de reconquête de la souveraineté en élevage : quelles sont les annonces du gouvernement ?

ÉLEVAGE Le 25 février 2024, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, à présenter à la filière, le plan gouvernemental pour reconquérir une souveraineté sur l'élevage et a annoncé une ambition claire et assumée « *Nous devons produire ce que nous consommons.* »

Alors que le phénomène de déprise agricole s'accélère, le gouvernement se positionne sur la mise en œuvre d'un plan d'action pour faire perdurer les bienfaits des élevages sur les territoires, mais aussi sur l'économie du pays. En partant du postulat que « l'élevage est essentiel en France et détient une partie des solutions face aux grands défis de notre siècle », le gouvernement annonce renforcer le plan de reconquête de la souveraineté sur l'élevage annoncé en octobre 2023, au Sommet de l'élevage.

Produire ce que nous consommons

Voici donc l'ambition et la ligne directrice du réarmement des politiques publique autours de l'élevage Français. Un objectif qui répond en tout point aux enjeux de souverainété fixé par le ministère de l'agriculture et le gouvernement lui-même : la France doit être en capacité d'approvisionner sa population en denrée alimentaires, notamment concernant les produits issus de l'élevage français.

Dans son communiqué de presse, le gouvernement rappelle également que cette ambition de souveraineté répond aussi à des enjeux environnementaux. En outre, elle vise à réduire les importations en provenance de pays ne respectant pas les mêmes normes de production que celles de la France.

Ce qui a déjà été mis en place

Le gouvernement annonce également les mesures sur lesquelles les actions sont déjà en cours :

- Avantage fiscal et social de 150M € pour les bovins
- Publication du décret, avant la fin du mois de février, protégeant les dénominations utilisées pour désigner les denrées alimentaires d'origine animale
- Obligation pour les restaurants collectifs d'intégrer dans leurs menus 100% de produits durables et de qualité dans les familles « viandes » et « poissons »
- 400M € de prêts garantis accessibles pour le secteur de l'élevage dès le mois de juillet 2024, alignement des seuils d'évaluations environnementales pour les bâtiments d'élevage sur les seuils européens dès le mois d'avril 2024.
- Allocation de 30M € par an pour soutenir l'investissement en agroéquipement contribuant à réduire significativement les GES, déblocage d'une enveloppe de 15M€ pour renforcer la lutte contre la tuberculose, etc...

Les mots du Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau

« Aujourd'hui l'élevage est en danger et la reconquête de notre souveraineté et un impératif : nous devons produire ce que nous consommons. Ce plan ne se contente pas de définir une ambition et une méthode : il apporte des réponses très concrètes aux défis rencontrés par les éleveurs, tout en préparant l'avenir grâce à une ambition de la résilience des filières d'élevage vis a cis des risques sanitaires et climatiques »



Cet article est une synthèse rédigée à partir du communiqué de presse du Gouvernement en date du 25 février 2024.

A.D

EN BREF... Elevage: le gouvernement dévoile son plan, 400 M€ de prêts garantis en juillet

Le gouvernement a présenté le 25 février son plan sur l'élevage dont plusieurs mesures avaient déjà été présentées, comme les avantages fiscaux et sociaux à hauteur de 150 millions d'euros pour les éleveurs bovins déjà promis par Gabriel Attal courant février. En matière de soutien financier, le gouvernement annonce un plan visant à fournir 400 millions d'euros de prêts garantis au secteur de l'élevage dès juillet. Concernant l'étiquetage, il promet la publication fin février du décret protégeant les dénominations utilisées pour désigner les denrées alimentaires d'origine animale. Le gouvernement veut aussi obliger la restauration collective à intégrer dans ses menus 100% des produits « durables et de qualité » pour les viandes et poissons. Autre objectif : protéger l'image du secteur, l'un des principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre de l'agriculture, avec les engrais. La consommation de viande par exemple ne « doit pas être stigmatisée », selon le plan. « La réduction de la taille de notre cheptel d'élevage en France n'a jamais constitué et ne saurait constituer un objectif de politique publique », affirme aussi le document. « Les baisses d'émissions du secteur de l'élevage à l'horizon 2030 identifiées dans la planification écologique (...) peuvent être atteintes sans réduire la taille du cheptel par rapport à 2023, en agissant sur les autres leviers », comme l'alimentation animale, ajoute-t-il. Autres mesures proposées : une campagne de communication de 3 millions d'euros sur les métiers agricoles. Enfin un groupe de travail interministériel se penchera par ailleurs sur les manuels scolaires « pour objectiver si des raccourcis conduisant à des stigmatisations ou informations inexactes à l'aune des connaissances scientifiques existantes sont présents, et le cas échéant, inviter à les corriger ».

Agrapresse

SAFER Occitanie
APPEL À CANDIDATURES

(Articles L 143.3 et R 142.3 du CRPM)

La Safer Occitanie propose de rétrocéder les biens fonciers ci-dessous, la désignation cadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune concernée. Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer, et déposer leur candidature par email ou courrier postal au plus tard le **18/03/2024**. Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables.
Safer Occitanie - SD 09, 09000 FOIX - service-09@safer-occitanie.fr – 05 34 09 34 50.
Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Propriété sur la commune de RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS d'une superficie totale de 1 ha 19 a 83 ca
Relevé cadastral : - 'Artilac': A- 2090- 2097 - 'Carpidou': A- 1982- 1997- 1998- 2015- 2023- 2025 - 'Labraoutiere': A- 1745- 1767- 1786- 1794- 1800- 1804- 1805
Urb : Zone A du PLU.
Commentaires : Diverses parcelles en nature de landes, taillis simple et prés. Surfaces boisées : Le bien comporte des terrains boisés d'une superficie <10ha. Pas de bâti. Bien libre de toute occupation.

Propriété sur la commune de GESTIES d'une superficie totale de 1 ha 67 a 61 ca
Relevé cadastral : - 'En crabot': B- 365- 378 - 'Les cribats': B- 830- 861- 1122[860] - 'Ligounat': A- 582- 1865[579]
Urb : Zone RNU.
Commentaires : Une ruine et diverses parcelles en nature de terres, prés et landes.
Bien libre de toute occupation.

Dossier XA 09 24 0019 01 : Propriété sur la commune d'ALOS d'une superficie totale de 2 ha 15 a 67 ca
Vente liée et indissociable à la vente Dossier n°XA 09 24 0020 01
Relevé cadastral : - 'Taychoueros': C- 1209- 1484[1208]- 1485[1210]
Urb : Zone RNU.
Commentaires : Diverses parcelles en nature de landes et sols. Pas de bâti. Bien libre de toute occupation.

Dossier XA 09 24 0020 01 : Propriété sur la commune d'ALOS d'une superficie totale de 71 a 37 ca
Vente liée et indissociable à la vente Dossier n°XA 09 24 0019 01
Relevé cadastral : - 'Taychoueros': C- 1549[1218]- 1550[1219]- 1551[1219]- 1552[1218](A)- 1552[1218](B)
Urb : Zone RNU.
Commentaires : Une maison d'habitation avec parcelles attenantes en nature de prés et sols.
Bien libre de toute occupation.

RETROUVEZ NOS APPELS A CANDIDATURES SUR NOTRE SITE : WWW.SAFER-OCCITANIE.COM

Salon de l'Agriculture, l'Ariège démarre la soixantième édition avec ambition et optimisme

SALON Depuis le 24 février 2024, le parc des expositions de Paris vit au rythme des agriculteurs qui ont investi les lieux pour une dizaine de jours. Comme chaque année depuis 8 ans, l'Ariège trouve sa place au milieu des stands d'Occitanie, et ne manque pas de mettre en avant le savoir-faire et les traditions du département.



1

Département de l'Ariège à l'honneur au hall 7

Mardi matin, 10h, au parc des expositions de Paris, dans le hall 7 l'ambiance bat déjà son plein dans les quartiers de l'Ariège : bandas, dégustation de produit, défilé du Groupe Gason en tenue traditionnelle...

Producteurs, artisans et élus se sont retrouvaient le 27 février pour l'inauguration de l'espace «Ariège». Nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel : Philippe Lacube, Président de la Chambre d'Agriculture, Chrisitne Tequi, Présidente du Conseil Départemental, les députés Laurent Panifous et Martine Froger, Simon Bartoux, nouveau Préfet de l'Ariège, et Kamel Chibli, vice-président de la Région Occitanie, qui ont fait le tour de tous les producteurs et artisans représentant le département de l'Ariège.
La traditionnelle visite des élus aux ambassadeurs s'est clôturé par quelques discours, mais surtout par l'inauguration officielle avec le coupé du ruban (1).



2

La ferme de Sintes, venu tout droit de Saverdun donne son impression sur les premiers jours passés au Salon : « *Cette année on est monté avec un peu moins de marchandise, on savait que la fréquentation serait un moins importante que les années précédentes, surtout avec le contexte politique autour de l'agriculture. Mais il n'empêche qu'on est toujours très content d'être présent au salon, on reste optimiste, et on sait que c'est une belle vitrine pour notre profession et nos produits* »

Trophée international des lycéens

Un groupe de lycéen se faufile aussi dans la foule qui parcours les stands ariégeois, c'est l'équipe de six jeunes qui ont été sélectionnés pour participer au Trophée International de l'Enseignement Agricole qui a débuté mercredi 28 février à 9h sur le ring du hall (2).

Cette année c'est la 23eme édition du trophée des lycéens, organisé par le Concours Général Agricole. Ce concours se déroule en 4 étapes : une épreuve de communication, la manipulation d'un bovin en toute sécurité, la présentation sur le ring et la notation du comportement des apprenants. La première épreuve est préparée dans le cadre de l'établissement. Les trois suivantes se déroule sur le Salon International de l'Agriculture.



3



4



5



6



7



8

Les visages ariégeois du trophée international de l'enseignement agricole

Océane Lemoine (3)

« *Mon rêve c'était de monter au salon, depuis toujours, alors le trophée des lycéens c'était l'occasion rêvée de le faire, et en plus d'être accompagnée de mes amis du lycée.* »

Zoé Canizares (4)

« *Pour moi être ici pour le concours des lycéens, c'est une vraie expérience : on peut rencontrer des éleveurs, échanger avec d'autres lycéens, et puis pour moi c'est aussi une façon de vaincre ma timidité.* »

Léa Souque (5)

« *J'étais déjà venu au salon, mais avec le Groupe Gascon, cette fois c'est différent. C'est mon expérience à moi en tant que lycéenne, et puis les épreuves ça permet de prendre confiance en nous, et en nos capacités.* »

Simon De Grailly (6)

« *Moi je ne suis pas issu du monde agricole, et je ne veux même pas forcément m'installer un jour, mais je trouve que c'est important d'être là, pour mieux la connaitre et pour expliquer aux visiteurs ce que c'est que l'agriculture, parce qu'à Paris j'ai l'impression qu'ils ne savent pas trop ce que c'est.* »

Justine Geraud-Souquet 7)

« *Je suis très timide, et pas très confiante, donc être ici, devoir aller à la rencontre des gens, leur expliquer ce que c'est que l'agriculture, c'est un bon exercice pour vaincre ma timidité.* »

Lilou Guillot-Patrique (8)

« *En participant à ce concours je voulais me prouver à moi-même que si je me fixais un objectif, je pouvais l'atteindre. Je sais que je veux m'installer, mais c'est pas toujours facile de se sentir légitime quand on est « hors-cadre », alors être au salon ça confirme mes choix, et c'est une expérience positive pour moi.* »

L'Ariège ne se cantonne pas à ces stands, on la retrouve dans tous les halls du Parc des expositions !

Au-delà du hall 7, l'Ariège était également présente dans les halls des animaux et des concours. On y retrouve entre autre les chevaux Mérens et les Castillonnais, mais aussi la race Gasconne des Pyrénées et la race Casta. Comme chaque année, d'autres bêtes *made in Ariège* ont été accueillies dans l'espace du collectif des races locales de massif afin de participer à divers concours.

A.D





Miss France Agricole 2024, notre star ariégeoise !

Pour commencer la 4eme journée du Salon de l'Agriculture, Mutualia à organisé la remise officielle des écharpes aux vainqueurs au concours de beauté agricole 2024.
Rémi Toulis, President de la FDSEA de l'Ariège et de Mutualia, était présent pour soutenir Lou-Anne Jannel, notre jeune gagnante Ariégeoise.

Les ovinpiades : suite et fin du concours du meilleur berger de France

Les résultats de la finale nationale
19èmes Ovinpiades des Jeunes Bergers
Le Samedi 24 Février 2024
Salon International de l'Agriculture – Paris

Le Meilleur Jeune Berger de France 2024 est
Benoit Toutain– Hauts de France – MFR de Songeons (60)
Suivi sur le podium par second
Romain Rogemont – Bourgogne – Lycée de Challuy (58)
Troisième place
Gaëtan Charrade – Auvergne – Lycée agricole Brioude (43)

La Meilleure Jeune Bergère de France 2024 est
Iris Soucaze – Nouvelle-Aquitaine – Lycée de Pau-Montardon (64)
Le meilleur projet collectif est décerné au
Léna Floch, Noémie Roudaut et Sinead Kervevan
Lycée agricole Le Nivot (29) – Bretagne

Deux occitans dans le TOP 10
ALAYRAC Noé - CFA CFPPA Du Lot en 4eme place
AUBELEAU Lucas - Lycée de Figeac qui se classe 6eme

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR HABITUEL

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
03 69 35 30 30
www.beiser.fr
OFFRES PROLONGÉES JUSQU'AU 15.03
NOUVEAU !
BUNGALOW EN KIT ISOLÉ 6M X 2M30

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : boutique.reussir.fr

Quelle distance respecter pour fertiliser ou traiter à proximité d'un cours d'eau ?

INFO EAU Cet automne, la Chambre d'agriculture, les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA de l'Ariège ont travaillé sur une plaquette explicative des réglementations qui s'appliquent pour les traitements fertilisants ou phytosanitaires à proximité des cours d'eau. Ce travail a été réalisé conjointement avec la DDT de l'Ariège et l'OFB.

Depuis de nombreuses années, des efforts ont été accomplis et continuent de l'être pour préserver qualitativement et quantitativement les ressources en eau. Pour limiter le ruissellement des produits fertilisants ou phytosanitaires, plusieurs dispositifs sont obligatoires comme des bandes tampons ou des distances d'application. Aussi, toute application directe d'un produit fertilisant ou phytosanitaire sur un cours d'eau est interdite, que ce cours d'eau soit répertorié ou non sur une cartographie.

Quels sont les réseaux hydrographiques concernés ?

En fonction du produit, les réseaux hydrographiques concernés ne sont pas les mêmes. Pour l'épandage d'un fertilisant azoté, il faut respecter des distances par rapport aux cours d'eau. Les distances diffèrent selon si l'exploitation est classée Zone Vulnérable ou non, ou bien classée en ICPE ou non. Pour l'utilisation d'un produit phytosanitaire, des Zones de Non Traitement (ZNT) ou des Dispositifs Végétalisés Permanents (DVP) sont à mettre en place par rapport à des points d'eau qui correspondent aux cours d'eau BCAE, aux fossés et canaux, aux éléments du réseau hydrographique des cartes IGN. Ces éléments hydrographiques sont répertoriés par la cartographie départementale des cours d'eau de la DDT de l'Ariège.
Cette carte est accessible depuis ce lien : https://www.ariege.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Environnement-biodiversite/EAU/cartographie-des-cours-d-eau

A retenir : la notion d'écoulement n'est plus valable. Ces distances ou dispositifs sont définis dans l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) du produit phytosanitaire qui définit aussi d'autres conditions d'utilisation.

A partir de quel point du cours d'eau doit-on respecter une distance ? Les dispositifs doivent être mis en place à partir du lit mineur du cours d'eau, c'est-à-dire l'endroit recouvert par les eaux à plein bord avant débordement.

Qu'est-ce que je veux faire sur ma parcelle ?

Tout d'abord, vous devez repérer le cours d'eau à proximité de votre parcelle sur la cartographie des cours d'eau de la DDT.

Vous voulez épandre un produit fertilisant

• Si votre parcelle est à proximité d'un fossé ou d'un canal ou bien d'un élément du réseau des cartes IGN :
o Vous devez appliquer une bande tampon de 5 mètres, cultivée ou enherbée, non traitée et non fertilisée.

• Dans le cas où votre parcelle est à proximité d'un cours d'eau BCAE, vous devez vous interroger sur le type de fertilisant que vous allez appliquer (de type I ou II ou bien de type III).

• Pour un fertilisant de type I (amendements organiques, amendements de masse et engrais organiques) ou II (engrais organo-minéraux et organiques à C/N inférieur à 8) dans une exploitation classée Zone Vulnérable ou ICPE :
o Vous devez épandre à 10 mètres des cours d'eau pour une parcelle en herbe.

• Si la parcelle est en culture ou en sol nu
o Vous devez épandre à 35 mètres des cours d'eau dont une bande tampon herbacée et permanente de 5 mètres. La distance à respecter peut-être ramenée à 10 mètres si la bande enherbée mesure 10 mètres.

• Si votre exploitation n'est pas classée, vous devez respecter le RSD (Règlement sanitaire départemental).

• Pour épandre du lisier ou du purin sur une pente supérieure à 7% :
o Vous devez respecter une distance de 200 mètres par rapport au cours d'eau.

• Pour épandre tout autre fertilisant de type I ou II :
o Vous devez respecter une distance de 35 mètres.
o Si la parcelle est cultivée, vous devrez inclure une bande tampon herbacée et permanente de 5 mètres.

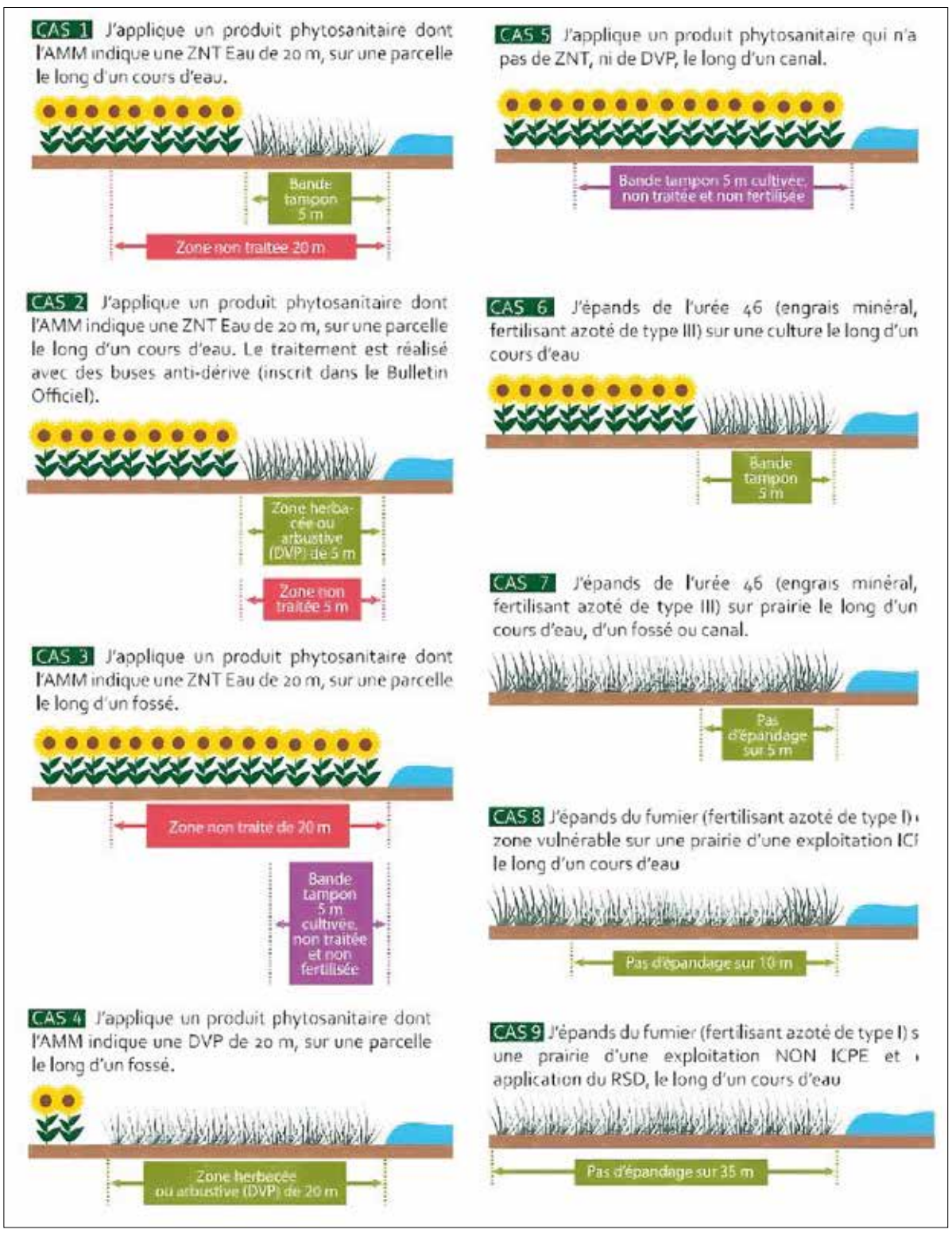
• Pour épandre un fertilisant de type III (azotés minéraux et uréiques de synthèse y compris en fertirrigation) sur une parcelle en herbe :
o Vous devez respecter une distance de 5 mètres.
o Si la parcelle est cultivée ou en sol nu, vous épandrez à 5 mètres du cours d'eau et mettrez en place une bande tampon herbacée et permanente de 5 mètres.



Je dois mettre en place mes dispositifs à partir de la limite du lit mineur du cours d'eau, c'est-à-dire, l'endroit recouvert par les eaux la plus grande partie de l'année.

Vous voulez épandre un produit phytosanitaire

Vous devez alors repérer les mentions SPe3 et « dispositif végétalisé » sur l'étiquette de votre produit.
Si l'étiquette n'a pas de mention



SPe3 :
• Votre produit n'a pas de DVP ou de ZNT Eau.
• Vous devez mettre en place une bande tampon de 5 mètres, herbacée et permanente, non fertilisée et non traitée le long du cours d'eau BCAE.
• Vous mettrez en place la même bande tampon de 5 mètres à proximité d'un fossé ou canal ou autre élément du réseau des cartes IGN.

S'il y a une mention SPe3 mais pas de mention de « dispositif végétalisé » :
• Alors vous devrez respecter une ZNT indiquée sur l'étiquette (au minimum 5 mètres et jusqu'à 100 mètres) dont une bande tampon de 5 mètres, herbacée et permanente, non traitée et non fertilisée par rapport au cours d'eau BCAE.
• A noter que la distance pourra être réduite à 5 mètres si vous mettez en place un dispositif antidérive.
• La même réglementation devra être respectée à proximité des fossés ou canaux ou autres éléments du réseau des cartes IGN.

Si l'étiquette du produit a une mention SPe3 et une mention « dispositif végétalisé »
• Vous devez respecter une ZNT indiquée sur l'étiquette (de 5 à 20 mètres) le long du cours d'eau.
• Cette réglementation s'applique également aux fossés et canaux et autres éléments du réseau des cartes IGN. Dans ce cas-là, la distance du DVP et la distance de ZNT sont incompressibles.

V.B



Point d'eau	Identification sur la cartographie des cours d'eau de la DDT de l'Ariège	ZNT	DVP	Bandes tampons le long des cours d'eau	Bandes tampons le long des canaux et fossés
		Distance à respecter lors d'une pulvérisation de produits phytos. Peut prendre en compte un dispositif herbacé, arbustif ou de la culture en place. Largeur de 5, 20, 50 ou 100m.	Zone cultivée et non traitée recouverte de façon permanente de plantes herbacées et/ou de dispositifs arbustifs.	Bande tampon de 5m, herbacée, couvrante et permanente, non traitée et non fertilisée. Peut être déclarée en BTA à la PAC si elle fait 5m de largeur et se compose uniquement d'espèces herbacées. En zone vulnérable, peut atteindre 10m.	Bande tampon de 5m cultivée, herbacée voire restée en jachère ou en sol nu, non traitée et non fertilisée. Le couvert doit répondre aux exigences de la BCAE 6.
Cours d'eau	En trait bleu foncé	✓	✓	✓	
Fossés	En trait vert clair	✓	✓		✓
Canaux	En trait bleu clair	✓	✓		✓
Eléments du réseau des cartes IGN	Sous forme de traits continus ou discontinus	✓	✓		✓

Grand Jeu Concours

Pour les salariés de la production agricole

Tentez votre chance

avant le 29 février 2024 !

Créez ou renouvelez votre compte en renseignant le numéro inscrit sur votre carte 2024.

Rendez vous sur : www.carte-campagne.fr

carte CAMPAGNE
des services à tout bout de champs !

À gagner :

Disneyland Paris — 1 SÉJOUR D'UNE JOURNÉE POUR 4 PERSONNES

Parc Astérix Paris — 1 SÉJOUR D'UNE JOURNÉE POUR 4 PERSONNES

Puy du Fou — 2 SÉJOURS D'UNE JOURNÉE POUR 4 PERSONNES

ZooParc de Beauval — 2 SÉJOURS D'UNE JOURNÉE POUR 4 PERSONNES

Et bien d'autres lots...

CHAMBRE D'AGRICULTURE

RÉSULTATS DU CONCOURS TRUCS ET ASTUCES EN AGRICULTURE D'OCCITANIE

Cette 1ère édition s'est clôturée le 15 décembre 2023 avec la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée au salon Régal à Aussonne.

L'édition 2023, c'était :
- 13 candidatures et 14 astuces présentées
- 11 agricultrices et agriculteurs, un salarié et une stagiaire de la formation professionnelle
- 8 filières représentées : Volailles, Bovins viande et lait, Caprins, Ovins, Equins, Viticulture, Horticulture, Maraîchage
- 7 départements représentés : 09, 12, 31, 34, 66, 81 et 82

Le jury régional de sélection des meilleures candidatures était composé de conseillers, conseillers en prévention, d'agriculteurs et agriculteurs – merci aux membres du jury représentants du Service de remplacement, Chambres d'agriculture Tarn et Occitanie, GIE Elevage Occitanie, JA Occitanie, Frsea Occitanie, MSA MPS et ARACT Occitanie.

Prix Ariégeois :
6ème : Morgane BOUTIN-CANET, Eleveuse de chevaux en Ariège avec le râtelier multifonctions
Découvrez les astuces :

ATTENTION : RENOUVELEZ VOTRE CERTIPHYTO AVANT LE 29 AVRIL 2024

La Plateforme "Service-Publique" ne permettra pas d'éditer de "Renouvellement de certiphyto DENSA" du 29 avril au 30 juin.

Les agriculteurs qui souhaitent acheter des Produits Phytopharmaceutiques et dont la date de fin de validité du Certiphyto est passée ou arrive à échéance d'ici au 30 juin 2024 sont priés de contacter, au plus vite, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège. En effet, vous ne pouvez en aucun cas obtenir votre renouvellement de Certiphyto, donc acheter des produits phytopharmaceutiques dès lors que votre certificat est périmé.

Des sessions de formations supplémentaires seront organisées en fonction de la demande.

05.61.02.14.00

ariege.chambre-agriculture.fr

JOURNÉE TECHNIQUE ovins & bovins

Organiser son outil de travail pour gagner en efficacité au quotidien

Mardi 05 mars 2024









RDV AU **GAEC DE MONTAIGON**,
CHEZ LA FAMILLE ANDRÉ, À CÉRIZOLS (09)

GAEC familial composé de Eric, Nans et Manon André
600 brebis tarasconnaises, 45 vaches gasconnes des Pyrénées
Système transhumant, troupeaux en sélection

AU PROGRAMME

Matinée ovine

9h30 : Accueil café

10h - 10h30 : Présentation de l'exploitation / historique

10h30 - 12h30 : Visite de la bergerie et du bâtiment de stockage
Echanges sur l'aménagement du bâtiment, la contention, la gestion des lots, l'alimentation, les agnelages,...
Présentation du logiciel de gestion de troupeau "DEI (Carnet de Bergerie informatisé)", et des résultats du contrôle de performances ovin

Après-midi bovine

12h30 - 13h30 : Repas du midi **sur inscriptions** : cuisse grillée provenant du GAEC de Montaigon, frites, fromage, dessert - (20€/personne)

13h30 - 15h30 : Visite de la stabulation (équipée d'un tapis d'alimentation)
Echanges autour du bâtiment, mais aussi la gestion des vêlages (automne, avec des veaux qui ne montent pas en estival, la saisonnier, résultats contrôle de performances), l'alimentation, la valorisation,...

PLAN D'ACCES





"Pour plus de renseignements sur la journée : Amélyne Perrin, conseillère ovin viande, au 06.10.11.20.72 ou par mail amelyne.perrin@ariege.chambagri.fr

Suivez nous sur les pages Facebook "Chambre d'Agriculture Ariège DA Ariège" et "Chambre d'Agriculture de l'Ariège"



Mercredi 06 mars 2024

DIAGNOSTIC DE SOL PAR LES PLANTES BIO-INDICATRICES EN GRANDES CULTURES

RDV à 9h
au Lycée Agricole Ariège-Pyrénées (LEGTA)
Salle Amphithéâtre
Route de Belpech
09100 PAMIERS









INTERVENANT :
JÉRÉMY RIZOUD

Spécialiste de la méthode du diagnostic des sols par les plantes bio-indicatrices développée par Gérard Ducerf

PROGRAMME

Matinée en salle :
- Plantes bio-indicatrices en grandes cultures : caractères indicateurs du sol
- De la dormance à la germination des plantes
- Adapter son itinéraire technique aux plantes observées

Après-midi sur le terrain :
- Parcelles de la plaine de l'Ariège en couverts végétaux et chaumes

CONTACTS

INFORMATIONS :
Aude PELLETIER
06 88 07 47 59
aude.pelletier@ariege.chambagri.fr

INSCRIPTIONS :
Cindy BERENGUER
05 61 02 14 00
cindy.berenguer@ariege.chambagri.fr

Repas 12€ à la charge du participant
Inscription avant le 26/02/2024

CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'ACTUALITÉ DE LA MARQUE

LA MARQUE NÒU ARIÈGE-PYRÉNÉES PRÉSENTE EN FORCE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AVEC 13 PRODUCTEURS SUR 19 PRÉSENTS !

Retrouvez-les au **Hall 7. Allée F. Stand 75**

C'est à cet emplacement de Paris Expo Porte de Versailles, que le Département fait la promotion de la destination Ariège autour des producteurs et artisans ariégeois, du 24 février au 03 mars, à l'occasion de la 60ème édition du Salon International de l'Agriculture (SIA).

<u>L'Ariège a investi trois halls :</u>
- Hall 1 : espace dédié à la race Gasconne des Pyrénées
- Hall 6 : chevaux du Castillonnais et de Mérens
- Hall 7 : stand de 120 m² dédié à la gastronomie, à l'artisanat, au tourisme et au patrimoine ariégeois, avec une grande nouveauté : un espace dédié aux shows culinaires qui dynamise et apporte une véritable valeur ajoutée à l'ensemble !



Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies, avec des dégustations de plats typiquement ariégeois, concoctés sur place par 3 chefs du territoire qui se relayent tout au long du salon. 2 d'entre eux officient sous les couleurs de la marque Nòu :

- Christian Fontes, chef charcutier renommé de Mazères, dont bon nombre de produits sont labellisés Nòu et qui excelle notamment dans la préparation de la traditionnelle Mounjetade.

- Christophe Balança, chef d'un des premiers restaurants ariégeois labellisé Nòu, au parc de la préhistoire à Tarascon et qui, comme à l'image de sa cuisine, élabore des plats à base de produits locaux comme la poitrine de porc au miel et le célèbre Millas revisité.

Les **120 m² de stands** sont habillés par la campagne « Libres comme l'Air » de l'Agence de Développement Touristique Ariège-Pyrénées et la marque « Nòu », la marque collective ariégeoise des produits agroalimentaires.

Le « bien vivre » est le maître mot de cet espace !

Les visiteurs sont accueillis au cœur d'un « village », divisé en 4 pôles chaleureux, représentatifs de notre Terroir et de notre Savoir-faire.

- **Gourmandises – Plats chauds** avec 7 producteurs, tous adhérents Nòu : Gaec de la Coumes, Ferme Sintes, Grenier à Jambons, Canards de Bramal, Petite Ferme de Larche, Domaine des Côteaux d'Engravies et Charcuterie Commenges (1ère participation).



- **Artisanat** : savons au lait d'ânesse, bérets, vêtements pure laine, ou encore des couteaux 100 % ariégeois.

- **Épicerie fine** avec 6 producteurs Nòu sur 7 : Maison Magrada, Miel Lulu, Destral, ADAPEI Domaine de Guilhot, fromagerie La Core-Cazalas (1ère participation) et Sambuc (1ère participation).

- **Promotion et valorisation du territoire** : tourisme, patrimoine, activités et visites qu'il est possible d'expérimenter en Ariège.

Une belle représentativité de la marque Nòu, qui comptabilise aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents, et l'occasion de valoriser la richesse et la diversité des **bons produits ariégeois dans la capitale.**

Suivez-nous sur nos réseaux pour ne rien manquer !
Instagram : Nòu Ariège Pyrénées
Facebook : Nòu Ariège Pyrénées
Site internet : nou-09.fr

Contact labellisation :
laura.gaucher@ariege.chambagri.fr

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

EN BREF

Macron donne rendez-vous dans trois semaines pour «bâtir un plan d'avenir» à 2040

Suite à sa rencontre avec les représentants nationaux des syndicats agricoles, le 24 février au Salon de l'agriculture, le président de la République a annoncé, lors d'un point presse, qu'il réunira les syndicats agricoles, les représentants des filières et les parties prenantes, à l'Elysée dans «trois semaines», pour «bâtir un plan d'avenir agricole à 2040, français et européen, à décliner par filière et par territoire avec des contrats d'avenir». Une initiative qui, avec l'ensemble des annonces du jour, n'est pas sans rappeler les premiers mois du premier mandat d'Emmanuel Macron en 2017, avec la demande de plans de filières à chaque interprofession, la promesse d'un «juste prix», qui «partira du coût de production», puis d'un «droit à l'erreur» avec la loi Essoc. Les lois Egalim avaient abouti à une obligation de «prise en compte» du coût de production agricole par les acheteurs, et à un principe de «non-négociabilité» de la matière première agricole avec la grande distribution. En juillet 2020, notre enquête montrait que les plans de filière affichaient des résultats inégaux, avec des filières des viandes plus à la peine que leurs homologues végétales. Les objectifs économiques (segmentation, structuration) ressortent contrastés. Mais les crises n'ont pas empêché des progrès sur le volet environnemental, entre développement du bio et de la HVE, portés par la demande.

Agrapresse

Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2024 - Semaine 8

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)		Cotations françaises			Cotations Italie
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne	VacheV R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène (€/kgC)
Références	56 000	18500 (% /sem.2023)	9000 (% /sem.2023)	6,20	6	4,1	Evol 2024/2023
S4	56 795	21 438 +5%	10 259 +22%	5,45	5,43	3,43	6,19 +2%
S5	55 543	19 345 +4%	8 945 +0%	5,46	5,46	3,43	6,19 +2%
S6	55 925	18 049 -7%	8 934 +6%	5,47	5,49	3,46	6,19 +2%
S7	55 709	18 096 -3%	8 253 +1%	5,45	5,51	3,44	6,19 +1%
S8	54 863	17 533 -5%	8 574 -2%	5,45	5,52	3,47	6,19 +1%

→ Ovins — *Entrée abattoir*

Zone Sud

du 19 au 25 février 2024

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER

Catégorie		U	R	O	Variation
AGNEAUX 2 (CIRÉ) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	-	-	-
	16 à 19 kg	-	-	-	-
	19 à 22 kg	-	-	-	-
	+ 22 kg	-	-	-	-
AGNEAUX 3 (COUVERT) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	8,97	8,50	(+0,05)
	16 à 19 kg	-	8,81	8,10	(-0,04)
	19 à 22 kg	8,99	8,40	7,85	(-0,08)
	+ 22 kg	-	7,85	7,25	(+0,12)

→ Veaux de boucherie

Élevés Bassin Sud

du 19 au 25 février 2024

Couleur	*Cours moyens relevés (en E/kg)*	Conformation		
		U	R	O
Rose Très Clair		-	7,61	7,40
Rose Clair		8,38	7,56	7,28
Rosé		-	6,67	6,32

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 702,80 (-7,00)

→ Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 19 au 25 février 2024*

Blonds d'Aquitaine

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		250	300	350	270	400
E	Prix	4,55	4,45	-	3,95	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	4,35	4,25	-	3,55	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,40	3,40	-	3,30	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-

Croisés

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 300	300	400	270	400
E	Prix	-	3,65	-	-	-
	Écart	-	(0,05)	-	-	-
U	Prix	3,55	3,45	3,55	3,35	3,35
	Écart	(0,05)	(0,05)	(=)	(=)	(=)
R	Prix	3,35	3,30	3,35	3,00	3,10
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)

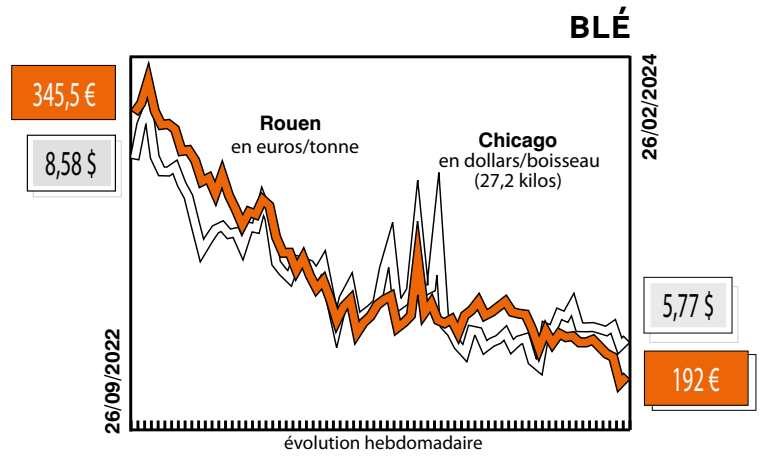
Limousins

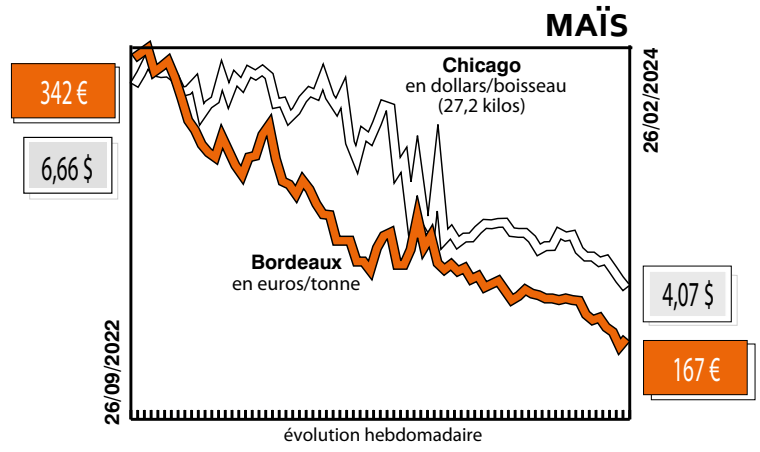
		Mâles 6 à 12 mois				Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 250	300	350	350 à 400	Inf. à 270	400
E	Prix	4,10	4,05	3,90	-	3,55	-
	Écart	(0,05)	(0,05)	(0,05)	-	(=)	-
U	Prix	3,80	3,75	3,70	-	3,40	-
	Écart	(0,05)	(0,05)	(0,05)	-	(=)	-
R	Prix	3,50	3,50	3,40	-	3,30	-
	Écart	(0,05)	(0,05)	(0,05)	-	(=)	-

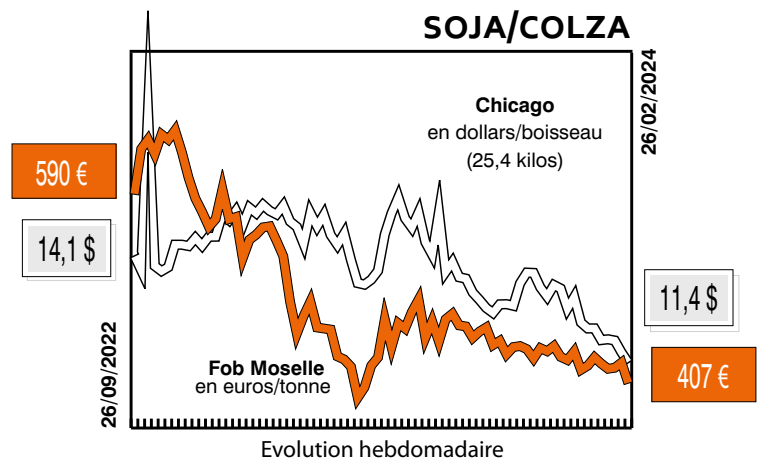
Gascons

		Mâles 6 à 12 mois			
		300	350	400	450
U	Prix	3,50	3,40	3,40	-
	Écart	(0,05)	(0,05)	(0,05)	-
R	Prix	3,30	3,25	3,20	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-

→ Céréales







→ Bulletin de santé du végétal

> COLZA

Charançon de la tige du colza : Risque fort sur les secteurs observés.

Méligèthes : Risque faible. Surveillance dans les prochains jours.

Pucerons cendrés : Risque faible. Surveillance recommandée dans les prochains jours.

Terres d'Ariège

Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
Terres d'Ariège
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX / Tél. 05 61 02 14 32
Email : terres.ariege@gmail.com
N°ISSN : en cours d'obtention
Abonnement : 109€ / **Prix au numéro :** 2€22
Commission paritaire : 0323T87809
Dépôt légal : parution

Gérant : Clémence Biard
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Clémence Biard

Rédaction et mise en page :
Élodie Morgant - Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat - Agence Très Bien

Abonnements et petites annonces :
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99

Impression : Digitaprint / 59361 Avesnes-sur-Helpe

Publicité nationale : SAS REUSSIR / 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

PETITES ANNONCES

➔MATÉRIEL ➔ANIMAUX ➔IMMOBILIER ➔DIVERS...

MATÉRIELS

VENDS groupe machine à traire CHRISTENSEN, état neuf, petit prix - Tél : 05.61.91.90.51

81 - VENDS tracteurs Renault 95.14 bon état 4 roues motrices – Tél 06.41.82.21.34

VENDS Ford 7000, 4RM, avec bati de fourche MAILLEUX - Tél : 06.17.52.45.14

31 - VENDS cause double emploi, benne bourdon 8 T à ridelles ou en plateau fourrager - Tél : 06.18.92.59.54

31 - ACHÈTE camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition au 0619131362 - Tél : 0678.09.57.70

31 - VENDS 1 tracteur MF 122 Vigneron, 1 round-ballers Ghel 120x120, 1 faucheuse 6 assiettes JF 2400, 1 faucheuse conditionneuse Vicon KM 241, 1 paire de pneus 650x65x38, 1 cabine MF 168 ou 188 - Tél : 06.78.09.57.70

31 - VENDS bruleur gueno état neuf petit prix cause pompe à chaleur - Tél : 06.23.53.53.74

31 - CHERCHE barre de toit galerie Peugeot 405 break année 1995 - Tél : 06.68.70.25.30

VENDS Poussoir manu 20L étagère ali alu et inox petit prixet groupe frigo + évaporateur pour chambre froide - Tél : 06.85.07.01.62

ÉCHANGE tracteur Someca 511 contre tracteur 2 roues motrices – Tél. 06.41.82.21.34

81 - VENDS enrouleur Irrifrance et pompe Jeumont Schneider – Tél 05.63.55.67.91

31 - ACHÈTE camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62

31 - VENDS pirouette KHUN - GF6502 Faucheuse conditionneuse portée KHUN FC283 GII Tout bon état - Tél : 06.06.99.50.00

81 - VENDS tracteur Landini 5H100 avec chargeur Manip 2012 3000H crochet + barre + piton attel 30000 € HT + matériel de fenaison Kuhn semoir à cosmos 800 L état neuf désileuse Kuhn 3850 le tout BE – Tél : 06.12.21.58.36

81 - VENDS dessileuse pailleuse Kuhn Altor 4560 4M3 an 2011 TBE – Tél : 06.81.99.92.69

VENDS Round Baller Mc Hale, V660 toutes options, très bon état, cause renouvellement - Tél : 06.88.65.73.77

VENDS Semoir à tournesol sorgho et maïs, 7 rangs, monosem + 24 disques souchu pinet + remorque 6 tonnes, 4 roues +Soufflerie pour cellule triphasé - Tél : 05.61.69.10.95 HR

VÉHICULES

31 - ACHÈTE camion, VL, PL ou remorque, ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62

31 - VENDS Citroën berlingo année 2004, 212600kms, courroie, pompe a eau faite + vidange moteur + pneus neufs à l'arrière + attelage - Tél : 06.80.24.80.57

RÉCOLTE

31 - VENDS petites bottes de bille et de fourrage excellente qualité sous abri - Tél : 06.65.36.44.71

VENDS foin de bonne qualité (120x130) à proximité de St Girons - Tél : 06.75.51.93.18

31 - VENDS petites bottes de pailles et bottes rondes 120x125 prairie naturelle et puzenne - Tél : 06.62.56.78.53

81 - VENDS féverolles triées de conso dose 600 kg juillet 2023 240 € la dose – Tél : 06.86.77.38.21

81 - VENDS 230 balles paille de blé sous abri 120x120 plumeuse volailles Le Reve – Tél 05.31.23.62.57

31 - VENDS Foin + regain : boules 120x130 très bonne qualité. Livraison possible - Tél : 06.06.99.50.00

VENDS bottes de foin de prairie naturelle 120x150 et bottes de paille rectangulaire 350kg - Tél : 06.16.18.6261

DIVERS

81 - VENDS 30 BR de luzerne 2ème coupe 35€ la balle 40 T de mélange – Tél 06.45.00.60.48

31 - VENDS Luzerne fétuque datille botte 120x150 et petite botte luzerne pure Tel : 06.50.22.66.23

31 - VENDS Luzerne 2ème coupe balles rondes 120x130 35 € la balle – Tél 06.45.00.60.48 Tarn

81 - VENDS luzerne BC bio 2ème coupe – Tél : 06.83.18.02.20

81 - VENDS luzerne foin 1ère coupe BR 120x130 20 €uro la BR – Tél 06.45.00.60.48

81 - VENDS 230 balles paille de blé 120x120 plumeuse volailles Le Rêve Rég Graulhet – Tél : 06.32.95.79.70

VENDS Charbon Anthracite 30/50. 1,7t dispo. 20€/sac de 25kg. Prix réduit si grde qté. Tél : 06.68.03.21.42 à Ganac

VENDS Salle à manger style Basque, état neuf, bufet et table, 400€ - Tél : 06.88.54.20.09

ANIMAUX

VENDS Taureau limousin 2 ans habitué à l'attache - Tél : 06.82.41.86.12

81 - VENDS génisses PH terme nov déc IA – Tél 06.22.43.08.88 – 06.85.61.66.61

31 - ACHÈTE chevaux, poney, ânes, lama, chèvre et mouton - Tél : 06.19.13.13.62

81 - VENDS taureau Blond 2 ans ½ à l'attache + vache avec veau de 3 mois – Tél : 06.42.79.81.37

81 - VENDS taureaux Blond d'Aquitaine inscrits 20 à 24 mois TGS – Tél : 06.63.05.02.08

81 - ÉLEVAGE LIMOUSIN VENDS mâles reproducteurs 17 mois vêlage facile TGS – Tél : 06.81.99.92.69

VENDS Taureau Aubrac indemne IBR/BVD, très docile - Tél : 06.88.65.73.77



GASCONNE
DES PYRÉNÉES
Vends génisses, vaches et taureaux de race Gasconne des Pyrénées avec garanties sanitaires
Tél : 06 74 57 02 28
ou 07 85 17 70 38

EMPLOI

RECHERCHE employé agricole temps partiel (polyculture-élevage - Tél : 06.37.91.08.64

RECHERCHE salarié agricole pour exploitation céréalière pour le 81 – Tél 06.71.06.33.50

RECHERCHE chauffeur super lourd, pour transport de céréales en poly-bene, secteur Belpech. Contrat de fin août à fin novembre, temps plein, renouvelable tous les ans - Tél : 06.31.01.38.17

Terres d'Ariège
Vous vendez, vous recherchez du matériel, des animaux, du foncier...
N'HÉSITEZ PAS
PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE JOURNAL DÉPARTEMENTAL
DU LUNDI AU VENDREDI
05 61 02 14 32
OU
06 72 01 76 99

Terres d'Ariège
32 av. gal de Gaulle - 09000 Foix
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99
email : terres.ariege@gmail.com
Petite annonce réservée aux PARTICULIERS
Pas de domiciliation. Professionnels, nous contacter.
2 CHOIX
>> ARIÈGE
Forfait 3 lignes pour 2 parutions 10 € TTC
Uniquement pour nos abonnés, 2 PA gratuites par an
Forfait 5 lignes 25 € TTC
>> HAUTE-GARONNE + TARN + ARIÈGE
diffusion 10.000 exemplaires
Nom, prénom
Adresse
☎
Rubrique
ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES
une lettre par case, une vide entre chaque mot
+ Lignes suppélmentaires (2,50€TTC/ligne)
Total TTC : €
Grille à nous retourner, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de SEPA
Justificatif comptable vous sera transmis en retour par courrier
Seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées (au plus tard le lundi de la semaine précédant la parution). Le journal se réserve le droit de refuser.

Burger frites aux Monts d'Olmes : une deuxième édition réussie pour les JA Pays Cathare

JA Le 21 février, malgré un enneigement très défavorable pour le bonheur des skieurs, les Jeunes Agriculteurs Pays Cathare ont attiré la foule aux pieds des pistes lors de la pause méridienne.



Lancée en 2023, cette initiative vise à promouvoir les produits locaux ainsi que le lien entre tourisme et pastoralisme. En effet la station des Monts d'Olmes à une double vocation puisque l'été elle accueille les troupeaux transhumants de la vallée qui participent à l'entretien du domaine.

Un repas "très local"



Kévin Audouy, Co-Président des Jeunes Agricutleurs de l'Ariège et membre du Conseil d'Administration du canton Pays Cathare s'est pris au jeu de l'interview au micro de la Radio 100% :

« *C'est la deuxième année qu'on est présent à la station des Monts d'Olmes pour proposer ce repas aux vacanciers et aux skieurs. L'idée de ce burger-frite c'est de venir à la rencontre des consommateurs qu'on ne touche pas forcément d'habitude et de leur proposer un menu simple, que tout le monde aime, mais avec des produits du coin !*

Pour faire un petit tour rapide de nos fournisseurs : les steaks hachés et les pains à burger viennent de Lavelanet (la boucherie Marrot et la boulangerie Le Paradis des Gourmand), les boissons viennent d'à peine plus loin avec les thés glacés et les colas de la Limonaderie de Fontestorbes. Finalement on n'a fait que quelques kilomètres pour s'approvisionner. Un petit crochet à la frontière audoise a été nécessaire pour retrouver le fromage de la famille Albert à St Julien de Briola et dans le Séronais pour les yaourts de la ferme de la Buscaillere à Castelnau Durban.

Il ajoute également « On nous reproche souvent, à nous les agriculteurs, de manifester, de sortir que lorsqu'on n'est pas content, je crois que c'est tout aussi utile de sortir pour du « positif », de montrer que notre métier et difficile, mais qu'il en vaut la peine quand même. »

Qui est "Unebelle" ?

C'est l'égérie de la ferme de la Gastounette à Laroque d'Olmes. Ce petit veau, biberonné depuis sa naissance le jour de Noël, avait aussi fait le déplacement avec Benoit Danjou et son fils Ethan, les propriétaires. Après avoir reçu des dizaines de caresses, tous les regards été portées sur elle. Les JA ont lancé le défi aux vacanciers d'estimer le poids de cette jolie femelle, en pariant à la tombola ! C'est la famille Roy, qui a remporté le panier garnis en guise de récompense. En pariant sur 88kg, les enfants de la famille Roy avaient l'estimation la plus fidèle au poids de la petite velle de 86.300kg.

Quelques mots de Baptiste Laffont, président du canton Pays Cathare



« *Comme l'an dernier, on est content de se retrouver ici pour proposer des produits locaux aux vacanciers. C'est une façon de redorer le blason de notre agriculture et de mettre en avant le local. Ce qui est bien aussi c'est de se retrouver entre nous le temps d'une journée, on coupe un peu avec la ferme, on passe un bon moment, et en plus les gens sont contents, donc le contrat est rempli ! J'en profite aussi pour dire un « merci » aux JA présents pour l'organisation et la bonne ambiance* »

Les Jeunes Agriculteurs Pays Cathare remercient la station des Monts d'Olmes pour l'accueil chaleureux et l'appui logistique qui a permis la réussite de cet évènement.

Canton Pays Cathare



PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr

RÉUSSIR
Terres d'Ariège